

Campagne d'émission de TITRES PARTICIPATIFS

Mettez votre épargne à composter, elle n'en deviendra que plus riche

Un placement solidaire pour soutenir un projet de bon sens

Les points clés des titres participatifs :

- Notre statut de société coopérative nous permet de proposer ce placement à **toute personne intéressée** : salarié, entreprise, association, particulier...
- C'est l'occasion pour le souscripteur de financer un projet coopératif, local et environnemental, à un **taux entre 2,4 et 5%**.
- Le placement a **une durée de 7 ans**.
- Une **assemblée générale annuelle** conviera les porteurs de titres afin de présenter l'évolution de la coopérative, le taux d'intéressement des titres et leur utilisation.
- La valeur nominale d'un titre est de **100 euros**.
- La période de souscription va jusqu'au **31 mars 2018**.

*Pour plus de renseignements (ou pour souscrire),
n'hésitez pas à nous contacter au
02 40 77 85 21 ou à contact@compostinsitu.fr*

I. Présentation Compost In Situ

Créée en 2014, la coopérative Compost In Situ est constituée d'une équipe engagée dans des valeurs de **solidarité**, de **respect de l'environnement** et d'une **économie respectueuse de l'humain**. Son capital variable est de 39 900€ détenus par 24 coopérateurs.

Elle est soutenue par des structures partenaires réparties dans deux collèges actifs à savoir :

- **collège partenaires et fondateurs** : l'association Compostri à Nantes-44 (spécialisée dans le développement du compostage citoyen de proximité), la SARL Valdefis au Poiré /Vie-85 (gestion des déchets verts et du bois énergie) et la SARL Sauvameca à Rocheservière-85 (entreprise de machinisme agricole membre du réseau coopératif SCAR).

- **collège des agriculteurs coopérateurs bénéficiaires** : l'association la Ferme Chapelaine (regroupant 11 agriculteurs de la Chapelle /Erdre) et la SCIC Nord Nantes (solidarités agricoles, aménagements du territoire et relations ville-campagne).

Le dernier collège regroupe les 4 salariés de Compost In Situ.

Compost In Situ est soutenue par l'[Ademe](#).

II. Les deux principaux services

1. Le compostage sur site

Cette offre « clés en main » apporte une solution complète de compostage aux établissements désirant composter sur site des volumes qui ne peuvent être traités manuellement dans de bonnes conditions (supérieur à 5 tonnes annuelles). Ce service comprend la mise à disposition de matériel de compostage, l'accompagnement d'une personne qualifiée « maître composteur », la prestation de retournement mécanisé et la livraison d'un structurant de qualité (broyat).

Le compost mûr est utilisé localement par le producteur et pour un usage non agricole.

2. Le compostage local

Compost In Situ collecte les biodéchets auprès des moyens et gros producteurs de la région et les compostent à proximité en « bout de champ » chez les agriculteurs coopérateurs.

Le compost est utilisé par l'agriculteur bénéficiaire du service.



Compostage en bout de champs

Compostage sur site

III. *Projet Chapelain*

Un projet de développement du compostage en bouts de champs sur Nantes Métropole et la Loire-Atlantique est mené avec l'association locale « La Ferme Chapelaine » et la SCIC Nord Nantes afin de valoriser, dans un premier temps, les biodéchets collectés sur la Loire-Atlantique. La Ferme Chapelaine regroupe 11 exploitations agricoles implantées dans une zone péri-urbaine dense. 6 d'entre elles accueillent ou accueilleront à court terme une plateforme de compostage. La coopérative SCIC Nord Nantes lutte contre la déprise agricole et valorise des friches afin de faciliter leur retour à l'agriculture. De ce fait, elle est engagée dans le broyage et la valorisation des déchets verts. Elle mettra également à disposition de Compost In Situ une plateforme de compostage en bout de champ.

Nos objectifs à terme sont de composter 2.000 à 2.500 tonnes de biodéchets sur ces plateformes. Actuellement nous collectons entre 800 et 1.000 tonnes annuelles. A l'horizon 2020, nous pensons développer des plateformes sur d'autres territoires (Saint-Nazaire, la Roche /Yon et Nantes Sud), au plus près des producteurs de biodéchets.

1. Investissements réalisés pour le projet Chapelain

Afin d'optimiser les coûts de traitement de ces tonnes de biodéchets, nous avons procédé à divers investissements à savoir :

- **Matériel de collecte** : un camion de 19 tonnes et un gerbeur électrique
- **Matériel de mise en andain des bio-déchets en bout de champ** : un engin télescopique, une remorque, deux bio-récepteurs de 6 mètres chacun.



Matériel de collecte



Matériel de mise en andain (biorécepteurs)

- **Matériel de manutention** : flotte de palox et bacs étanches, station de lavage et outil de manipulation des palox et des bacs (transport et vidage).
- **Matériel de suivi du compostage** : un retourneur d'andains, le Rotomix 2.0 réalisé à partir de l'ancien équipement, un cribleur, de la bâche géotextile et des sondes thermiques.



Cribleur



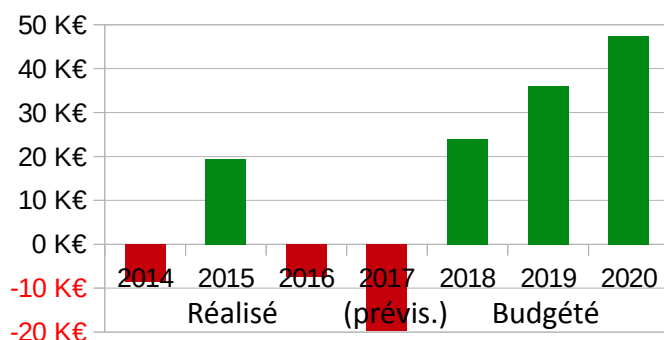
Outil de manipulation des bacs

Le total de ces équipements représente un investissement de 300 K€.

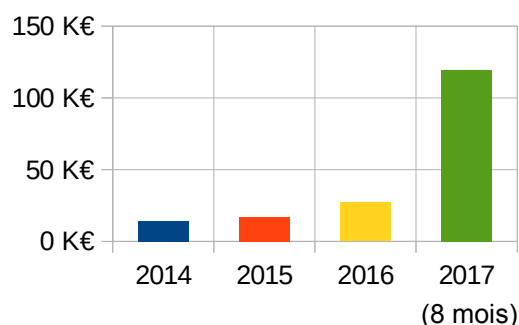
IV. Situation financière

Années 2014-2016 : Compost In Situ a clôturé son troisième exercice le 31 mars 2017 avec un résultat global sur les trois premières années à l'équilibre.

Evolution du résultat

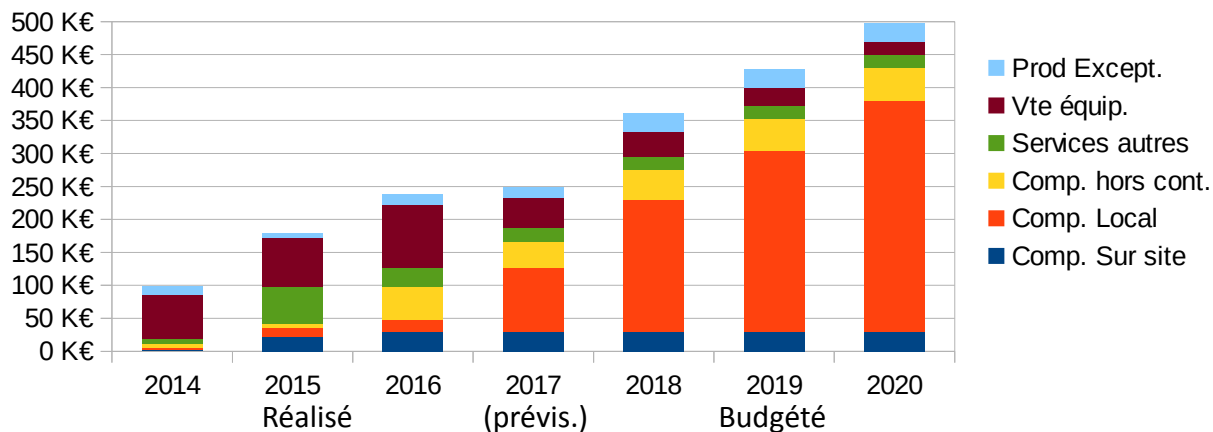


Evolution vente nouveaux contrats



L'année 2017 est une année charnière où des investissements importants ont été ou vont être réalisés dans la cadre du « projet Chapelain » (cf § III) et où la masse salariale croît du fait d'une augmentation importante de la charge de travail (augmentation des contrats de collecte). Elle se caractérise aussi par une baisse de la vente d'équipements au profit de la vente de services (contrats récurrents). De ce fait, le résultat escompté pour cette quatrième année devrait se solder par une perte d'environ 20 K€.

Evolution du Chiffre d'affaires



Les années 2018-2020 : La combinaison de la fin de l'amortissement des premiers investissements liés à l'activité de compostage sur site, l'augmentation importante des contrats de collecte dans le cadre du « projet Chapelain » et le développement amorcé de l'activité sur le bassin de Saint-Nazaire et en Vendée nous permettront de dégager un résultat et ainsi provisionner dès 2019 le remboursement des titres participatifs et l'augmentation de nos fonds propres.

En 2019, les investissements réalisés et l'embauche d'un second chauffeur doivent permettre de multiplier au moins par deux l'activité de collecte sans charges supplémentaires autre que les charges salariales de ce nouveau poste productif.

En 2020, nous escomptons développer un quatrième projet au Sud de Nantes et embaucher un troisième chauffeur.